



COMMUNIQUE DE PRESSE **POUR LARGE DIFFUSION**

L'OAPI FINANCE LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT BASÉS SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES ETATS MEMBRES.

Yaoundé, le 13 juillet 2024

Dans le cadre de son programme PFPSPi-2024, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) se propose de financer les projets structurants qui intègrent les outils de propriété intellectuelle au sein des Etats membres. Les projets éligibles doivent être alignés aux priorités de développement desdits Etats et contribuer à la création des richesses avec un effet multiplicateur sur le plan régional, national ou local.

Ce financement vient soutenir des projets implémentés dans un écosystème d'acteurs mettant en commun des moyens pour l'atteinte des résultats en termes de développement économique et social. Par ailleurs, les projets devront s'inscrire dans une logique de valorisation des actifs de propriété intellectuelle, plus précisément, des brevets, des marques et des marques collectives, des objets du design (dessins ou modèles industriels), des indications géographiques et des modèles d'utilité.

Les entités ou personnes concernées par ce programme de l'OAPI sont entre autres, des administrations locales ou collectivités territoriales, des organisations communautaires de développement, des GICs (Groupes d'Initiatives Communes), des ONGs locales qui contribuent au développement, des centres de recherche et écoles de formation professionnelle, des établissements publics à caractère industriel et/ou commercial, des clusters d'artisans ou de producteurs.

Les entités ou personnes intéressées peuvent obtenir plus d'informations à l'adresse [www.oapi.int/Programme PFPSPi-2024](http://www.oapi.int/Programme_PFPSPi-2024) ou auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI dans les Etats membres ([www.oapi.int/les pays membres](http://www.oapi.int/les_pays_membres)).

À PROPOS DU PROGRAMME PFPSPi-2024

Ce programme participe de la réalisation de la mission de l'OAPI, de contribution au développement de ses Etats membres. Il s'agit pour elle, de s'investir et d'investir des ressources dans la mise en œuvre des projets et programmes pouvant contribuer à l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle, avec un impact sur le développement d'une communauté, d'une filière ou d'un territoire.

À PROPOS DE L'OAPI...

L'OAPI est l'Office intergouvernemental des 17 Etats membres chargé de délivrer les titres de propriété industrielle, notamment les brevets d'inventions et les certificats d'enregistrement des marques de produits ou de services, des dessins ou modèle industriels, les indications géographiques et les obtentions végétales. L'OAPI est également l'agence chargée de promouvoir l'utilisation stratégique de la propriété à des fins de développement dans les Etats membres.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Direction de la Prospective et de la Coopération
Courriel : zara.moctar@oapi.int